

CLAF (GE) : soirée de soutien au droit matrimonial

Autor(en): **jbw**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **73 (1985)**

Heft [1]

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-277445>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d'un canton à l'autre

CLAF (GE) : SOIREE DE SOUTIEN AU DROIT MATRIMONIAL

C'était dans les salons de l'hôtel Métropole le soir du 21 novembre. Le Centre de Liaison des Associations Féminines genevoises avait organisé un grand souper pour soutenir le nouveau droit matrimonial. Il y avait beaucoup de monde et du beau monde pour écouter le professeur Gilles Petitpierre, conseiller national puis Gilbert Couteau, conseiller national et finalement le conseiller d'Etat Guy Fontanet.

La dynamique présidente, Arielle Wagenknecht souligna les nouvelles tendances du CLAFG, qui, après avoir modifié ses statuts, désire s'occuper d'avantage des affaires publiques. Elle annonça la création d'un comité d'honneur pour la campagne d'information pour le nouveau droit de la famille comprenant des conseillers d'Etat, des conseillers administratifs, des conseillers nationaux, des députés. Une résolution, signée par les présidentes de toutes les associations membres du CLAFG et regroupant plus de 30 000 femmes, invite chacune à développer l'information au sujet du nou-

veau droit matrimonial et à ne pas signer le référendum qui lui est opposé.

De la brillante conférence de Gilles Petitpierre retenons quelques phrases lapidaires :

— « Si on voulait un mariage parfait, on ne se marierait pas », « Ce n'est pas le droit qui fait les bons couples », « Dans le nouveau droit, le législateur veut améliorer le fonctionnement qui mène à l'épanouissement de chacun », « Les meilleures unions finissent toujours mal : par la mort d'un des conjoints ». — (jbw)

JURA : LEGER RECUL

Le Bureau de la Condition féminine avait pourtant fait tout ce qu'il fallait pour préparer les élections communales de fin novembre dernier : cours d'instruction civique, soirée de réflexion et campagne auprès des partis. Cela n'a hélas pas suffi : au lendemain des élections, à l'heure du bilan, on recensait 12,5 % de femmes dans les conseils communaux, contre 12,7 % il y a quatre ans.

En outre, dans les législatifs des deux grandes villes jurassiennes, Delémont et Porrentruy, la présence féminine subit une perte assez sérieuse. On passe, en

effet, de neuf à cinq femmes au Conseil de ville de la capitale, de six à trois à celui du chef-lieu d'Ajoie.

La politique n'intéresse décidément pas beaucoup les femmes... mais à qui la faute ? — (mh)

VALAIS : PEU D'APPELEES, PEU D'ELUES

Le premier dimanche de décembre, les citoyens valaisans élaient leurs représentants aux exécutifs communaux. Comme d'ordinaire pour ce genre d'élections, la participation était spectaculaire (environ 80 %), puisqu'elle dépassait 95 % dans certaines communes.

Peu de femmes candidates, en règle générale, ce qui signifie fatalement peu d'éluës. Cette année pourtant, on a pu assister à un véritable phénomène de rejet dans certaines communes. Signalons en particulier la ville de Sion, où une candidate à la vice-présidence a été repoussée massivement au profit d'un candidat de la minorité. Cette situation aurait été jugée impensable si la prétendante avait été un homme ! A Sierre, la candidate démocrate-chrétienne, conseillère municipale depuis quatre ans, n'a

... et le samedi matin,

nos agences de Bellevue, de Carouge, des Eaux-Vives, de Florissant, du Grand-Saconnex, de Lancy, de Meyrin, de Moillesulaz, d'Onex, de Plainpalais, de la Servette, de Vernier et de Vésenaz sont à votre disposition.

Banque hypothécaire du canton de Genève
2, place du Molard, 1211 Genève 3, tél. 022 280011

Votre banque cantonale

BCC ◀